

20 18

RAPPORT DU PRÉSIDENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE
12 AVRIL 2019
MANOIR SAINT-SAUVEUR



SÉCURITÉ NATURE

L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Assemblée générale annuelle

12 avril 2019

Manoir Saint-Sauveur

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	5
1. AIDE FINANCIÈRE 2018	6
2. PORTAIL FÉDÉCP, APPLICATION WEB D'AUTHENTIFICATION UNIQUE (SSO) ET PLATEFORME DE COURS EN LIGNE	6
3. GESTION DES FORMATIONS	7
3.1 Renouveau de l'entente tripartite	7
3.2 Ajustement des tarifs pour 2019	7
3.3 Formation initiale de 2019	7
3.4 Amélioration des modules exclusifs au PESCOF (ICAF et ICAA)	8
3.5 Support aux communautés éloignées	9
4. PARTICIPANTS AUX FORMATIONS.....	10
4.1 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF)	10
4.2 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)	10
4.3 Test pratique à l'arc (ARCP)	11
4.4 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF).....	11
4.5 Séminaire Chasse au dindon sauvage en salle	11
4.6 Nombre de participants aux formations en ligne	11
5. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES	11
5.1 Moniteur national 2018.....	11



5.2 Moniteurs régionaux	12
6. NOUVEAUTÉS.....	12
6.1 Mise en ligne des cours ICAF et ICAA	12
6.2 Jeu interactif : sécurité arme à feu.....	13
7. RESSOURCES HUMAINES	13
ANNEXE 1 - INSTRUCTEURS PESCOF.....	15
ANNEXE 2 – RESPONSABLES PESCOF.....	15



MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les membres actuels qui composent le conseil d'administration :

- Jacques Parent (président)
- Yoan St-Louis (trésorier)
- Bruno Savard (secrétaire)
- Yvan Rouleau (membre coopté)
- Pierre Roy (membre élu)
- Marc Renaud (membre désigné)
- Pierre Caron (membre coopté)
- Alain Cossette (président-directeur général)
- Éric Vallières (Directeur général adjoint)

Sécurité nature, fidèle à sa mission, continue de contribuer au développement d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs du Québec. Sécurité nature, c'est une dizaine d'employés et quelque 470 moniteurs bénévoles répartis dans toutes les régions du Québec. L'organisme offre quatre modules de formation obligatoires pour l'obtention des certifications officielles émises par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi qu'un module de formation en ligne, Chasse au dindon sauvage.

Sécurité nature, c'est aussi le maintien et le renouvellement du réseau de moniteurs au sein des associations qui offrent le Programme d'éducation en sécurité et conservation de la faune (PESCOF), qui sera probablement l'un des grands défis pour les années à venir.

Sécurité nature est également la source d'un appui financier important à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) et à sa fondation, Héritage faune, ce qui leur permet de remplir leur mission.

Jacques Parent

Président



1. AIDE FINANCIÈRE 2018

Sécurité nature a distribué un montant total de 853 583 \$ à la FédéCP et à Héritage faune, en plus de fournir les équipements informatiques et bureautiques ainsi que de nombreux outils web. Il faut aussi mentionner l'apport non monétaire en personnel de soutien que Sécurité nature met à la disposition de la FédéCP et d'Héritage faune pour des activités comme le congrès et le souper-bénéfice.

Toujours en 2018, Sécurité nature a versé à la FédéCP la totalité des sommes prévues initialement à son budget soit 450 000 \$, incluant une somme de 50 000 \$ pour le fonds Visibilité, en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 50 000 \$ et le surplus du fonds général au 31 décembre 2018 de 14 119 \$ qui a été versé au Fonds Visibilité. Pour ce qui est d'Héritage faune, elle a reçu la totalité des 215 000 \$ prévus au budget 2018. Héritage faune a également reçu de Sécurité nature un montant de 89 865 \$ qui a été déposé dans le *Fonds dindon sauvage*. Ce montant constitue une contribution directe des chasseurs de dindon, puisqu'il provient d'une charge spéciale de 15 \$ que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, à même le montant de 71 \$ que coûtait cette formation en 2018.

Sécurité nature a également versé une contribution de 34 599 \$ pour le *Fonds Fête de la chasse*. Ce montant constitue également une contribution directe des chasseurs, puisqu'il provient d'une charge spéciale d'un dollar que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, du cours d'initiation à la chasse avec armes à feu ainsi que du cours d'initiation à la chasse avec arc et arbalète.

Sécurité nature a obtenu un surplus d'exploitation du fonds d'administration générale de 14 119 \$ qui a été versé, tel que mentionné plus haut, au fonds Visibilité de la FédéCP.

2. PORTAIL FÉDÉCP, APPLICATION WEB D'AUTHENTIFICATION UNIQUE (SSO) ET PLATEFORME DE COURS EN LIGNE

L'évolution du Portail FédéCP s'est poursuivie tout au long de l'année. La section des cours a été au cœur du développement en 2018, en particulier en lien avec la future mise en ligne des cours ICAF et ICAA prévue pour le printemps 2020. Une partie importante du développement a aussi été dédié à la connexion à la plateforme de cours en ligne et à l'application web d'authentification unique (SSO).

Depuis décembre 2017 Sécurité nature est propriétaire de sa plateforme de cours en ligne Chasse au dindon sauvage. Elle a déjà formé 8 000 personnes et généré des revenus de plus de 435 000 \$.

Nous sommes heureux de constater la grande adhésion des associations et de la population à l'inscription en ligne représentant plus de 41 000 participants entre avril 2018 et mars 2019. Les sommes encaissées en ligne au cours de la même période représentent environ 2,4 millions de dollars.



3. GESTION DES FORMATIONS

Cette section aborde le développement du PESCOF (programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune) et des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu.

3.1 Renouvellement de l'entente tripartite

Sécurité nature offre au Québec les cours de sécurité obligatoires pour l'accès au permis fédéral d'arme à feu et la certification provinciale des chasseurs. Cette mission s'accomplit dans le cadre d'une entente tripartite entre la direction de la Sécurité publique, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, qui délègue à Sécurité nature l'exécution de l'entente. Les négociations ont débuté à la fin de 2016 et se sont poursuivies intensément en 2017. Dans les faits, il s'agit en réalité de deux ententes.

La première entente vise le ministère de la forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) concernant les cours relatifs à la chasse. La mise en ligne des cours ICAF et ICAA se fera au printemps 2020. Un examen en salle sera nécessaire suite au cours en ligne. Les cours en salle seront toujours offerts. Nous sommes en négociation pour ne pas intégrer le séminaire dindon au cours ICAF en 2023. L'entente est enfin sortie du contentieux et même s'il reste quelques points à négocier, la volonté des 2 parties est de signer la nouvelle entente en 2019.

La deuxième entente négociée avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) concerne le CCSMAF. Il y aura certaines modifications puisque la GRC est à négocier une entente avec le MSP. Ensuite, le contentieux du MSP devra l'analyser. La volonté des 2 parties est de signer celle-ci d'ici 1 an.

3.2 Ajustement des tarifs pour 2019

Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et des mécanismes prévus à cette fin, il n'y a eu aucun ajustement aux tarifs des cours pour l'ICAF, le ICAA, l'ARCP, le CCSMAF et le RCCSMAF (reprise d'examen). Pour le cours de chasse au dindon, l'augmentation a été de 2 \$.

3.3 Formation initiale de 2019

La session de Formation/Évaluation initiale de 2019 est un moment fort dans le processus de formation des candidats moniteurs pour l'enseignement des modules du PESCOF-chasse.

Un des points remarquables cette année fut la qualité des candidats au poste de moniteur. Ce sont pratiquement toutes des personnes très motivées, bien préparées et enthousiastes à donner de leur temps et à partager leur passion pour la chasse. Ce sont aussi des personnes qui se sont montrées rigoureuses et conscientes de l'importance d'enseigner et de sensibiliser à la sécurité dans le maniement des armes de chasse.



Dans le cas de la session CCSMAF-ICAF, 19 personnes ont franchi avec succès cette étape, dans nos locaux les 29, 30 et 31 mars derniers. Une seule s'est désistée avant la fin. Sur l'ensemble des candidats, 14 ont été jugés prêts pour la prochaine étape, soit un cours donné au public sous la supervision d'un moniteur chevronné choisi par le responsable régional. Les 5 autres candidats devront passer cette épreuve sous la supervision serrée du responsable régional ou d'un instructeur.

Des changements ont été apportés cette année au format de cette session de formation. La leçon préparatoire au matériel électronique du PESCOF-chasse a été livrée préalablement sous la forme d'une vidéo de formation auxquels les aspirants-moniteurs avaient accès depuis leur domicile, via le Portail de la FédéCP. C'est également par ce moyen qu'ils ont pu se préparer à la leçon portant sur la réglementation, ainsi que de consulter d'autres documents d'intérêt pour la formation. Non seulement il n'y a aucun des 19 candidats présents qui n'a mentionné que la session était trop longue ou trop chargée, il s'en est même trouvé qui ont écrit avoir ne pas vu le temps passé tellement que le tout leur apparaissait passionnant.

Dans le cas de la session de Formation/Évaluation initiale du module ICAA, donnée les 5, 6 et 7 avril derniers, neuf candidats-moniteurs se sont présentés et tous ont réussi l'épreuve, y compris l'un des candidats qui a montré plus de difficultés. Ce dernier devra passer par deux séries de supervision serrées avant d'accéder au titre de moniteurs. Les formateurs ont été impressionnés par la solidarité et l'esprit d'entraide dont ont fait preuve tous les participants, entre eux et tout particulièrement à l'égard de leur collègue dans l'embarras.

Il faut souligner le travail effectué en amont par les responsables PESCOF et leur équipe dans le recrutement et la sélection de candidats au poste de moniteurs. Ce travail s'illustre par la grande qualité des candidats qui se présentent à la session de formation.

Pour les deux sessions, l'ensemble des appréciations individuelles fut considéré comme étant TRÈS BONNE (B+). Les candidats ont apprécié la prise en charge par Sécurité nature, ainsi que l'expertise des instructeurs qui les ont accompagnés durant cette session.

3.4 Amélioration des modules exclusifs au PESCOF (ICAF et ICAA)

La participation des moniteurs à l'amélioration des contenus et du matériel de cours a toujours été une grande force de notre réseau. Souvent, une idée innovante, issue d'une association et relayée par le responsable PESCOF, fait son chemin jusqu'à être approuvée comme un apport significatif pour les modules-cours du PESCOF. Cette année a vu la réalisation de deux vidéos éducatives qui ont été intégrées aux cours ce printemps.

Le premier, « Installation d'un mirador », vient combler le manque de matériel à ce sujet disponible pour les moniteurs. Après quelques balbutiements et plusieurs recherches afin d'être à la fine pointe en matière de pratiques sécuritaires en Amérique du Nord, la solution d'une vidéo a été retenue.



La vidéo, qui met en scène des instructeurs de Sécurité nature (Édith Rosa et Pierre Caron), présente notamment la notion de « ligne de vie » et la façon de s'en servir afin d'assurer la montée et la descente sécuritaire d'un mirador. En effet, la plupart des accidents liés à l'usage d'un mirador ont lieu lors de ces étapes critiques. La chute depuis un mirador est traditionnellement l'une des causes les plus fréquentes d'accident sérieux à la chasse. Sécurité nature, et son réseau de plus de 470 moniteurs, font en sorte que ce ne soit plus vrai au Québec !

La seconde vidéo met en scène un enjeu toujours d'actualité au Québec, soit le partage du territoire entre chasseurs et autres utilisateurs de la forêt. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de démarches issues des travaux de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. Ils se sont d'abord concrétisés dans la production et la distribution d'une affiche en collaboration avec ZEC Québec, prônant une série de recommandations favorisant le partage harmonieux des territoires de chasse. C'est maintenant sous la forme d'un vidéo mettant en scène quelques rencontres d'utilisateurs de la forêt que les mêmes principes de respect et de vivre ensemble sont diffusés dans les modules-cours du PESCOF-chasse.

Enfin, les moniteurs ont également à leur disposition un court clip de présentation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, qui présente de façon animée et engageante la force de notre réseau de bénévoles et d'organisations à l'échelle du Québec.

Les moniteurs disposaient déjà d'une vidéo présentant de façon succincte, mais complète l'éviscération d'un cerf de Virginie. En complément, nous sommes en production d'un nouveau clip, centré sur la mise en quartiers de l'original, qui met l'accent sur l'enjeu de la préservation de la venaison : avec l'impact des changements climatiques, il devient plus important que jamais de savoir refroidir la viande et la préserver. Cette vidéo met en évidence les gestes à poser pour s'assurer d'une venaison de qualité.

Toutes ces vidéos sont produites par Jean Boutin, cinéaste professionnel qui œuvre pour la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs depuis plusieurs années déjà.

3.5 Support aux communautés éloignées

Deux groupes autochtones ont émis le désir de former des moniteurs pour leurs communautés cette année. Nous avons eu des demandes afin de former sur place des moniteurs autochtones Naskapis à Kawawachikamach (Fermont) et des moniteurs Innus à Ekuanitshit (Mingan). Ces communautés ont bénéficié d'un financement de la Gendarmerie royale du Canada afin d'organiser la venue d'instructeurs de Sécurité nature. Un programme de formation sur mesure a été appliqué par les instructeurs Irénée Lessard pour les moniteurs Naskapis et Jean Valiquette pour les moniteurs Innus. Ils étaient assistés dans cette tâche par respectivement les moniteurs Robert Dominique et André Boulianne. Ce dernier, qui est de surcroît responsable régional du PESCOF pour la Côte-Nord, agira comme coordonnateur des cours offerts tant par les associations autochtones que non-autochtones dans sa région.



Robert Dominique et Irénée Lessard à Kawawachikamach

4. PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

4.1 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF)

La relève pour la chasse avec arme à feu se porte bien. Ce cours a atteint le niveau de participants de plus de 18 500 nouveaux candidats. Parmi les participants, 5 323 femmes (28,6 %) et 4 378 mineurs (23,5 %) se sont prévalus de cette formation. Ces chiffres ne concernent que le cours ICAF qui est habituellement la porte d'entrée des nouveaux chasseurs.

4.2 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)

Le cours *Initiation à la chasse avec arc et arbalète* a formé près de 9 100 participants comparativement à 10 000 en 2017. De ce nombre en 2018, il y a eu 2 084 femmes (22,9 %) et 1 172 mineurs (12,8 %).

La mesure qui consiste à recourir au support des moniteurs du module ICAF dans les sections communes du module d'arc ou d'arbalète est toujours en place et permet de répondre à la demande soutenue des amateurs de cet engin de chasse.

4.3 Test pratique à l'arc (ARCP)

Mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (1 399) participants ont fait le test pratique à l'arc (ARCP), contrairement à 1 972 personnes en 2017.

4.4 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu est le compagnon du module ICAF pour l'obtention du certificat du chasseur. L'année 2018 est encore une bonne année avec plus de 23 300 personnes ayant suivi cette formation, dont 6 614 femmes (28,3 %) et 4 555 mineurs (19,5 %).

4.5 Séminaire Chasse au dindon sauvage en salle

Huit cent vingt-deux (822) participants se sont prévalus de cette formation en salle d'une journée, comparativement à 924 personnes en 2017.

4.6 Nombre de participants aux formations en ligne

Nombre de participants aux cours en ligne	Nombre de participants en 2017	Nombre de participants en 2018
1. Chasse au dindon sauvage	5 605	5 157
2. Autres cours	16	9
Total des participants	5 621	5 166

5. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES

5.1 Moniteur national 2018

Le titre de Moniteur national de l'année a été décerné à M. Serge LeRoy Audy. Cette reconnaissance a pour objectif de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement soutenu d'un moniteur à l'échelle provinciale.

M. Serge LeRoy Audy a commencé comme moniteur pour les modules CCSMAF et ICAF (armes à feu) en 1994. En 2002, il est devenu formateur pour le module Sécurité nautique. En 2007, il a complété sa formation pour les modules ICAA et ARCP (arbalète et arc). En 2016, il a ajouté une corde à cet arc en devenant moniteur pour le module dindon. Ses pairs s'accordent pour dire qu'il est toujours présent, que ce soit pour remplacer ou pour aider un autre moniteur.



Très impliqué dans tout ce qui touche la pêche et la chasse, monsieur Le Roy Audy occupe les fonctions de président de l'association chasse et pêche de la Mitis depuis plus de 20 ans et celles de président de la régionale du Bas-Saint-Laurent depuis 2005.

Son travail de moniteur a été reconnu déjà en 2014 lorsqu'il a reçu une mention pour animation Pescof ainsi que l'année suivante, alors que la médaille du moniteur régional lui a été décernée.

5.2 Moniteurs régionaux

Région Bas-Saint-Laurent :	Paul-Aimé Bélanger
Région Capitale-Nationale :	Mario Lacasse
Région Mauricie :	Pierre Laliberté
Région Estrie :	Brian Wharry
Région Outaouais :	Pierre Bertrand
Région Côte-Nord :	Jean-Pierre Otis
Région Lanaudière :	Ginette Prévost
Région Montréal – Laval – Montérégie :	Gilles Jacques et Robert Dominique

6. NOUVEAUTÉS

6.1 Mise en ligne des cours ICAF et ICAA

Ce n'est plus un secret pour personne, à la demande du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Sécurité nature mettra en ligne sur Internet une version des cours de chasse du PESCOF, soient les cours ICAF et ICAA. L'évaluation des candidats à l'obtention du certificat du chasseur continuera à se faire en salle, sous la surveillance des moniteurs de Sécurité nature. De même, la formation donnée en salle par les moniteurs des associations membres de Sécurité nature continuera à être offerte, procurant une expérience pédagogique de grande qualité partout au Québec.

C'est une équipe composée d'Alain Cossette, président-directeur général de Sécurité nature, de Michel Brault, responsable gouvernemental de la formation des chasseurs et piégeurs de Gianfranco Cavallo et Pierre Caron, instructeurs, de Martin Savard, coordonnateur et du cinéaste Jean Boutin qui travaille depuis 2018 à l'adaptation des contenus des deux modules cours pour leur mise en ligne. Plusieurs autres moniteurs et experts ont été et seront encore sollicités afin de valider et de parfaire les éléments de cette formation, leçon par leçon.

Sécurité nature n'est pas novice dans cette entreprise, puisque nous bénéficions déjà de l'expérience de la mise en ligne de plusieurs cours. La formation en ligne s'inspirera principalement du Séminaire sur la chasse au dindon sauvage, une réalisation qui a fait ses preuves, conceptuellement et techniquement. Le Séminaire est un exemple de formation



agréable, entraînante, efficace, conçue pour répondre aux besoins d'une clientèle exigeante qui souhaite apprendre à son propre rythme.

Le développement de la gestion administrative des cours en ligne a débuté en 2016, puis à l'automne 2017 nous avons reçu les premières suggestions des instructeurs, responsables PESCOF, moniteurs et associations. Tout au long du processus, les conseils d'administration de SN et de la FédéCP ont été mis à contribution. Par la suite, une proposition de mode de fonctionnement final a été présentée pour approbation et bonification par les conseils d'administration de Sécurité nature et de la FédéCP à l'été 2018.

Afin de tenir compte de l'ensemble des réalités régionales, Eric Vallières, responsable provincial du Pescof, et Martin Savard, coordonnateur à la formation, ont visité cet hiver les 14 régions du Québec pour rencontrer les responsables PESCOF et leur équipe de coordination afin de planifier la mise en ligne des cours ICAF et ICAA pour chacune des régions.

Ces grandes modifications dans le mode de fonctionnement de notre organisation au niveau de la diffusion des cours du PESCOF demanderont un recyclage obligatoire à l'hiver 2020 pour l'ensemble des moniteurs.

6.2 Jeu interactif : sécurité arme à feu

Nous avons déjà mis sur pied un microsite (securitearmeafeu.info) dédié à répandre l'information pertinente relative à la réglementation, mais surtout à la sécurité avec les armes à feu. On pouvait s'y renseigner sur l'attitude générale de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs en regard des armes à feu, à savoir de se doter des accessoires et des bonnes habitudes, souvent au-delà des exigences légales, pour s'assurer d'éviter les accidents et l'accès aux armes à feu par des personnes non autorisées.

Cette année, nous avons développé cette initiative par l'ajout d'un module de jeu interactif (securitearmeafeu.info/jeu). Dans 3 tableaux différents, mettant en scène des situations au domicile, au camp de chasse ou en situation de transport des armes, les internautes sont invités à relever le défi de la sécurité avec les armes à feu en trouvant dans les illustrations des situations où la sécurité est compromise. Ces mises en scène simples et ludiques permettent d'illustrer concrètement des exemples qui se rapportent au quotidien de tout chasseur et de leur famille. Peut-être y trouverez-vous aussi matière à améliorer vos habitudes en termes de sécurité, pour vous, vos proches et votre communauté.

7. RESSOURCES HUMAINES

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail de tous les employés de Sécurité nature. La stabilité, la performance et l'excellence de l'entreprise sont assurées grâce à leur étroite collaboration et leur coopération de tous les instants. Il s'agit de :



- Lise Duchesneau, adjointe administrative
- Jessika Guay Plamondon, agente à la comptabilité
- Line Guillemette, agente à la comptabilité
- Christina Leclerc, agente de bureau à la formation
- Chantal Paré, agente de bureau à l'expédition
- Édith Rosa, agente de bureau à la formation
- Marie-Josée Laflamme, réceptionniste
- Martin Savard, coordonnateur à la formation
- Michel Baril, biologiste
- Hélène Baron, coordonnatrice Héritage faune
- Olivier Fortin, responsable du marketing et des réseaux sociaux
- Stéphanie Vadnais, Directrice générale adjointe FédéCP et Héritage faune
- Emily Vallée, coordonnatrice aux communications
- Éric Vallières, directeur général adjoint Sécurité nature et Responsable provincial du Pescof
- Alain Cossette, président-directeur général

CONCLUSION

J'espère que cette brève revue des principales réalisations vous aura permis de mieux comprendre l'objectif principal de Sécurité nature qui est de soutenir la FédéCP et Héritage faune dans leur mission respective. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les organismes qui nous ont fourni un soutien financier.

Sécurité nature tient également à remercier et à féliciter les quelques 470 moniteurs et monitrices bénévoles pour leur implication et leur travail remarquable tant pour notre organisation que pour leurs communautés respectives. Grâce à leur passion, ils savent inculquer à la relève le goût de la chasse. En 2018, près de 60 000 participants avaient suivi les formations de Sécurité nature, tous modules confondus.

Il m'apparaît important de souligner le travail essentiel des responsables PESCOF et des instructeurs. Les responsables PESCOF planifient, organisent et coordonnent bénévolement les activités des associations qui offrent les cours de Sécurité nature ainsi que le travail de leurs moniteurs. Les instructeurs PESCOF sont des moniteurs d'expérience qui donnent la formation aux nouveaux moniteurs, les supervisent et les conseillent sur la façon de maintenir la qualité professionnelle des cours. Responsables et instructeurs sont toujours présents pour régler les problèmes qui peuvent se présenter. Ainsi, ils veillent au grain. Je profite de cette occasion pour leur signifier notre reconnaissance et leur adresser nos félicitations.

Je remercie les membres du conseil d'administration de Sécurité nature pour leur collaboration, leur soutien et leur disponibilité. Merci aussi à tout le personnel de la FédéCP,

d'Héritage faune et de Sécurité nature, qui ont à cœur la réussite de cette grande entreprise au service de la conservation de la faune et de ses habitats.

Jacques Parent

Président

ANNEXE 1 - INSTRUCTEURS PESCOF

Nous tenons à remercier tous les instructeurs PESCOF :

- M. Alain Bisson
- M. Pierre Caron
- M. GianFranco Cavallo
- M. Réjean Côté
- M. Jules Lambert
- Mme Hélène Larente
- M. Irénée Lessard
- Mme Édith Rosa
- M. Martin Savard
- M. Jean Valiquette

ANNEXE 2 – RESPONSABLES PESCOF

Nous tenons à remercier tous les responsables PESCOF :

- M. Paul-Aimé Bélanger (01 – FédéCP Bas-Saint-Laurent)
- M. Rémi Girard (02 – FédéCP Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- M. Joseph Garneau (03 – FédéCP Capitale nationale)
- M. Richard Blais (04 – Mauricie)
- M. Alain Bisson (05 – FédéCP Estrie)
- M. Aurel Dubé (07 – FédéCP Outaouais)
- M. Jean Lecours (08 – FédéCP Abitibi-Témiscamingue)
- M. André Boulianne (09 – FédéCP Côte-Nord)
- M. Jules Lambert (11 – FédéCP Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)
- M. Pierre Couture (12 – FédéCP Chaudière-Appalaches)
- M. René Charpentier (14 – FédéCP Lanaudière)
- M. Marc Tremblay (15 – FédéCP Laurentides)
- M. Pierre Roy et M. André Labrie (16 – FédéCP Montréal, Laval, Montérégie)
- M. Réjean Bahl (17 – FédéCP Centre-du-Québec)



SÉCURITÉ NATURE
L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Nous tenons à mentionner que dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.